

« Mon sang pour les autres » acte III

DON DU SANG L'opération organisée par les clubs services et l'Amicale des donneurs de sang de la Côte de beauté a lieu samedi



Gilbert Thuleau, Yves Minot et Alain Micheneau. PHOTO S. D.

STÉPHANE DURAND
s.durand@sudouest.fr

La journée de samedi va décidément être chargée, place Charles de Gaulle, à Royan. Après le départ du marathon, c'est l'opération annuelle « Mon sang pour les autres » qui prendra le relais, de 10 h à 17 h 30.

Conduite avec le concours des clubs services du Pays Royannais (Rotary, Inner-Wheel, Soroptimist, Lions de Saujon, Lions hommes et femmes de Royan, la Table ronde, le Ladies Circle, le Club 41) et l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de la Côte de beauté, cette opération vise à récolter un maximum de poches de sang dans une ambiance conviviale et animée.

L'an dernier, « Mon sang pour les autres » a permis de récupérer environ 200 dons. « Dont 65 nouveaux donneurs. Tout l'enjeu est là », précise Alain Micheneau, le président de l'amicale. Pour cette troisième édition, les organisateurs espèrent monter à plus de 200 poches et battre le record. L'intéressé rappelle que les produits sanguins permettent de soigner un million de malades.

Nombreuses animations

Parmi eux, par exemple, « des femmes qui ont perdu beaucoup de sang pendant un accouchement, une personne atteinte d'un cancer et que la chimio affaiblit ou encore des victimes d'accidents de la route. » L'Établissement français du

sang, responsable de la collecte, sera présent samedi avec des infirmières et des médecins.

« L'opération aura lieu comme d'habitude sous un chapiteau. On a prévu de nombreuses animations avec des voitures anciennes, du maquillage pour les enfants, de la sculpture avec des ballons, des chorales et des balades en carriole tirée par un cheval », annoncent les Rotariens Gilbert Thuleau et Yves Minot. En plus, une collation copieuse est prévue pour les donneurs.

Samedi de 10 h à 17 h 30 place Charles de Gaulle. Pour donner son sang, il faut être âgé de 18 à 70 ans, être muni d'une pièce d'identité avec photo, être reconnu apte au don et peser au moins 50 kg.